

BUT ET STRUCTURE DU COURS DE PERFECTIONNEMENT EN ANESTHESIOLOGIE

Le Comité Européen d'Enseignement en Anesthésiologie (C.E.E.A.) organise, dans les pays de la Communauté Européenne, des cours de perfectionnement en Anesthésie-Réanimation, dans le but de développer un enseignement post-universitaire de haut niveau, constituant un standard européen de formation continue, **compatible avec les exigences du DPC.**

Le cycle des cours de la C.E.E.A. est composé de six modules de deux jours et demi (cf. infra). Il est possible d'intégrer le cycle par n'importe lequel des six modules.

1. Respiration et thorax
2. Appareil cardio-vasculaire
3. Réanimation, médecine d'urgence et transfusion
4. Mère, enfant, réactions aux médicaments
5. Système nerveux, anesthésie locorégionale et traitement de la douleur
6. Anesthésie pour divers types de chirurgie

Cette année, le **module n° 3 de la région du Grand Sud-Ouest** qui se déroulera en **mai 2019**, a pour thème : **Réanimation, médecine d'urgence et transfusion.**

Les cours sont adaptés aux progrès des connaissances afin de pouvoir garder leur caractère de mise à niveau et être suivis régulièrement.

Les participants doivent être présents pendant toute la durée des cours. Dans les sujets qu'ils auront à traiter, les enseignants choisiront les aspects nouveaux d'importance capitale ou de difficulté particulière.

Comme les années précédentes, les cours sont remodelés afin d'obéir aux exigences d'un programme de Développement Professionnel Continu (DPC). Chaque journée comportera une partie cognitive, suivie d'une évaluation des pratiques professionnelles sous la forme de Tests de Concordance de Scripts. Le programme, proposé par le Collège Français des Anesthésistes Réanimateurs (CFAR), permet aux médecins qui le souhaitent de valider leur obligation de DPC.

Pour plus d'informations concernant le DPC, vous pouvez contacter **Madame Hélène CREUS**, par courriel hcreus@cfar.org ou par téléphone au 01 45 20 72 73.

Un certificat de participation sera remis à l'issue des cours.

CONFERENCIERS

Mme le Dr Vanessa AUGIS

CHU de Bordeaux

Mr le Dr Cédric CARRIE

CHU de Bordeaux

Mr le Pr Jean-Stéphane DAVID

Hospices civils de Lyon

Mr le Dr Arnaud DESCLAUX

CHU de Bordeaux

Mme le Dr Anne DIDIER

CHU de Bordeaux

Mr le Dr Vincent DUBUISSON

CHU de Bordeaux

Mme le Dr Anne GODIER

Hôpital européen Georges Pompidou APHP

Mr le Dr Julien IMBAULT

CHU de Bordeaux

Mr le Dr Michel JEANNE

Directeur adjoint EFS Nouvelle Aquitaine

Mr le Pr Sigismond LASOCKI

CHU d'Angers

Mme le Dr Laure LEVOIR

EFS NVAQ

Mr le Pr Pierre MICHELET

Hôpitaux de Marseille APHM

Mme le Dr Christine MOUTON

CHU de Bordeaux

Mme le Pr Karine NOUETTE-GAULAIN

CHU de Bordeaux

Mr le Pr Alexandre OUATTARA

CHU de Bordeaux

Mme le Dr Maryse PUNTOUS

CHU de Bordeaux

Mr le Pr Mathieu RAUX

GH Pitié Salpêtrière APHP

Mme la Directrice

Marie-Christine RIBEYROLLE-CABANAC

CHU de Bordeaux

Mr le Pr Philippe REVEL

CHU de Bordeaux

Mr le Dr François ROUANET

CHU de Bordeaux

Mme le Dr Stéphanie ROULLET

CHU de Bordeaux

Mr le Dr Laurent STECKEN

CHU de Bordeaux

Mr le Pr Frédéric VARGAS

CHU de Bordeaux

Mr le Dr Franck ZAL

Morlaix

DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

EN ANESTHESIE-REANIMATION

De la Région du GRAND SUD-OUEST



Cours Européens d'Enseignement en Anesthésie-Réanimation

Collège Français des Anesthésistes – Réanimateurs

Module 3 :

Réanimation, médecine d'urgence et
transfusion

23 – 24 – 25 Mai 2019, Lacanau (33)

COMITE D'ORGANISATION

Pr Alexandre OUATTARA – Bordeaux
Pr Karine NOUETTE-GAULAIN – Bordeaux
Mme Nadège BREDEAU – Bordeaux

SECRETARIAT

Professeur Alexandre OUATTARA
CHU de Bordeaux
Service d'Anesthésie Réanimation Sud, Groupe Hospitalier Sud
CMC Magellan 1, 33604 – PESSAC Cedex
Téléphone : 05 57 65 69 17 – Fax : 05 57 65 68 11
Courriel : nadege.bredeau@chu-bordeaux.fr

LIEU DU SEMINAIRE

Hôtel VITALPARC
Route du Baganais, 33680 – LACANAU OCEAN
Tél : 05 56 03 91 00 – Fax : 05 56 03 91 10

INSCRIPTION

- Pour vous inscrire, vous devez retourner le bulletin d'inscription (inclus dans le programme) accompagné du règlement, au Secrétariat du Professeur Alexandre OUATTARA, **avant le 03 mai 2019**. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée, jusqu'à un maximum de 80 participants.
- Aucune inscription n'est possible pendant les cours.
- Une confirmation d'inscription vous sera envoyée dès le versement des droits d'inscription.
- Si l'inscription ne peut être honorée, le demandeur en sera averti par retour de courrier, avec restitution du règlement.

Conditions d'annulation :

- Cinquante euros (50 €), correspondant aux frais de constitution du dossier, seront déduits du montant de l'inscription en cas d'annulation **après le 03 mai 2019**.
- **Aucun remboursement ne pourra intervenir après le 15 mai 2019.**

Formule 1 : séminaire résidentiel, incluant :

Participation aux cours, dossier pédagogique, TCS
Logement (2 nuits) : 23-24 mai 2019
Petits déjeuners (3) : 23-24-25 mai 2019
Repas de midi (3) : 23-24-25 mai 2019
Repas du soir (2) : 23-24 mai 2019

Formule 2 : séminaire non résidentiel, incluant :

Participation aux cours, dossier pédagogique, TCS
Repas de midi (3) : 23-24-25 mai 2019
Repas du soir (2) : 23-24 mai 2019

Jeudi 23 mai 2019

• Urgences vitales (1)

09h00-09h30 Accueil des participants
09h30-10h15 Epidémie de grippe : retour d'expérience régionale
Dr A. DESCLAUX - Bordeaux

10h15-11H00 Prise en charge de l'asthme aigu et grave
Pr F. VARGAS – Bordeaux

11h00-11h45 Prise en charge de l'AVC en 2019
Dr F. ROUANET – Bordeaux

11h45-12h30 Prise en charge de la noyade
Pr P. MICHELET – Marseille

12h30-14h00 Déjeuner

• Urgences vitales et hémorragie grave (2)

14h00-14h45 Accueil massif de victimes
Pr M. RAUX – Paris

14h45-15h30 Transfusion massive
Dr L. STECKEN – Bordeaux

15h30-16h15 Gestion coagulopathie et ROTEM
Pr J.S. DAVID - Lyon

16h15-16h45 Pause

16h45-17h30 Damage control Resuscitation
Pr J.S. DAVID - Lyon

17h30-18h15 Damage control surgery
Dr V. DUBUISSON – Bordeaux

18h30-19H30 Stratégies ventilatoires du traumatisé thoracique aux urgences
Dr C. CARRIE – Bordeaux

20h00 Dîner

Vendredi 24 mai 2019

• Transfusion (1)

08h30-09h30 Les bonnes pratiques de l'acte transfusionnel
Dr M. PUNTOUS / Dr L. LEVOIR - Bordeaux

09h30-10h15 Les complications transfusionnelles
Dr M. JEANNE - EFS

10h15-11h00 Que faire en cas de refus de transfusion ?
Dr V. AUGIS / Mme M.C. RIBEYROLLE-CABANAC – Bordeaux

11h00-11h30 Pause

11h30-12h15 Conduite à tenir devant un bilan d'hémostase préopératoire perturbé
Dr C. MOUTON – Bordeaux

12h30-14h00 Déjeuner

• Transfusion (2)

14h00-15h00 Le ver marin : vers un substitut d'hémoglobine
Dr F. ZAL - Morlaix

15h00-15h45 Spécificités de la transfusion en milieu pédiatrique
Dr A. DIDIER – Bordeaux

15h45-16h30 Gestion des AAP pour une chirurgie programmée/Approches diagnostiques et thérapeutiques de la TIH. Dr A. GODIER - Paris

16h30-17h00 Pause

17h00-17h45 Quel seuil transfusionnel en périopératoire
Dr J. IMBAULT - Bordeaux

17h45-18h30 Gestion de l'anémie périopératoire en chirurgie non cardiaque
Pr S. LASOCKI - Angers

18h30-19h15 Cas cliniques interactifs – TCS (test de concordance de script)

20h00 Apéritif et Dîner de Gala

Samedi 25 mai 2019

09h00-10h00 Mise en place d'un programme de PBM
Pr S. LASOCKI – Angers

10h30-11h15 Gestion du risque hémorragique du patient sous Anticoagulants oraux directs.
Dr S. ROULLET – Bordeaux

11h15-11h45 Pause

11h45-12h30 Remise des certificats de participation

12h30-14h00 Buffet

Si vous souhaitez valider votre DPC

| Exercice libéral (Prise en charge annuelle : 2900 €) | Exercice Hospitalier |
|---|--|
| <p>Avant les cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Je m'enregistre sur www.mondpc.fr et je m'inscris au CEEA via www.mondpc.fr - En parallèle, je m'inscris aux cours et je règle les frais d'inscription de la formule 1 (résidentielle : 680 €) ou de la formule 2 (non résidentielle : 600 €) à : Cours Européens | <p>Avant les cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Je m'inscris aux cours, en choisissant la formule : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formule 1, résidentielle : 830 € (correspondant au prix du CEEA 680 € + 150 € pour le CFAR) ou ▪ Formule 2, non résidentielle : 750 € correspondant au prix du CEEA 600 € + 150 € pour le CFAR) <ul style="list-style-type: none"> - Je complète, avec mon établissement, le bulletin d'inscription spécifique DPC élaboré par le CFAR. - J'adresse les 2 bulletins d'inscription (spécifique DPC et Cours Européens), ainsi que le règlement correspondant à la formule choisie au : Secrétariat du Pr. Alexandre OUATTARA (SAR Sud). |
| <p>Je participe aux cours du CEEA-CFAR les 23, 24 et 25 mai 2019.</p> | <p>Je participe aux cours du CEEA-CFAR les 23, 24 et 25 mai 2019.</p> |
| <p>Après les cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Je remplis une évaluation en ligne sur mon espace www.mondpc.fr du DPC-CEEA afin de recevoir une indemnisation de perte de revenus. - L'OGDPC paie le programme DPC au CFAR. - Le CFAR m'envoie mon attestation de DPC. - Le CFAR me rembourse mes frais d'inscription selon la formule choisie (680€ ou 600€). <p>Numéro organisme : 1638 Références programme DPC sur le site www.mondpc.fr :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formule 1 : - Formule 2 : | <p>Après les cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le CFAR m'envoie une attestation de DPC. - Le Secrétariat du SAR Sud m'envoie une facture acquittée (frais d'inscription CEEA + frais DPC CFAR) que je transmets à mon établissement. - Mon établissement, après envoi des justificatifs (attestation de présence, attestation de paiement) me rembourse mes frais d'inscription et mes frais DPC. - Le Secrétariat du SAR Sud rembourse au CFAR la somme correspondant aux frais du DPC. |

Les cours sont "valorisables au titre du DPC sous réserve de leur publication par l'Agence Nationale du DPC".

| LEXIQUE | |
|--------------|--|
| DPC | Développement Professionnel Continu (obligation de réalisation d'un programme DPC par an et par professionnel de santé à partir de 2013) |
| ODPC | Organisme proposant des programmes validant le DPC |
| OGDPC | Organisme Gestionnaire du DPC |
| CFAR | Collège Français des Anesthésistes Réanimateurs (enregistré auprès de l'OGDPC pour proposer des DPC validants) |

BULLETIN D'INSCRIPTION (SVP compléter en lettres capitales)

À retourner **avant le 03 mai 2019**

Au : Secrétariat du Pr. Alexandre OUATTARA
 Service d'Anesthésie Réanimation sud (SAR Sud)
 Groupe Hospitalier Sud, CMC Magellan 1
 33604 – PESSAC Cedex

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays : Tél. :

Adresse @ (obligatoire) :

S'inscrit aux Cours de Perfectionnement Module n° 3 des 23, 24 et 25 MAI 2019 à Lacanau

Ne souhaite pas valider mon DPC

• Choisit la formule :

Formule 1 (séminaire résidentiel) : 680 €

Formule 2 (séminaire non résidentiel) : 600€

Souhaite valider mon DPC

EXERCICE LIBERAL

• Choisit la formule :

Formule 1 (séminaire résidentiel) : 680€

Formule 2 (séminaire non résidentiel) : 600€

EXERCICE HOSPITALIER

• Choisit la formule :

Formule 1 (séminaire résidentiel) : 830€

Formule 2 (séminaire non résidentiel) : 750 €

• Verse la somme de : €

• Par :

Chèque bancaire, libellé à l'ordre de : **Cours Européens**

Virement bancaire (RIB ci-joint)

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'annulation.

Date & Signature :